

SESSION EXTRAORDINAIRE DU 25 JUIN 2014

PROVINCE DE QUÉBEC,  
COMTÉ DE LOTBINIÈRE,  
MRC DE L'ÉRABLE,  
MUNICIPALITÉ D'INVERNESS,

À une session extraordinaire du conseil municipal de la susdite municipalité, tenue le mercredi 25 juin 2014 à 21 h 00 au bureau municipal, sont présents aux délibérations :

1-M. Frédérick Bédard  
2- M. François Parent  
3- Mme Caroline Lemay  
4- M. Nicolas Mercier  
5- M. Yvan Tanguay  
6- M. Paul Lambert

Forment quorum sous la présidence du maire, Monsieur Michel Berthiaume

La secrétaire-trésorière, Madame Sonia Tardif assiste à la session.

Le quorum est vérifié par le maire.

La réunion débute à 21 h 25

Cette séance spéciale a été convoquée par avis écrit à chacun des membres du conseil. Il sera pris en considération les sujets suivants :

- 1) Ouverture des soumissions pour les travaux de réfection des trottoirs
- 2) Demande d'autorisation pour l'installation de fils électriques sur des poteaux situés dans l'emprise de la municipalité.
- 3) Système de chauffage de l'édifice municipal

**1- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Le maire fait la lecture de l'ordre du jour remis aux membres du conseil.

R-164-06-2014 Proposé par le conseiller Frédérick Bedard

Que l'ordre du jour soit adopté.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS**

**2-OUVERTURE DES SOUMISSIONS POUR LES TRAVAUX DE RÉFECTION  
DES TROTTOIRS**

Ce point sera discuté ultérieurement.

**3-DEMANDE D'AUTORISATION POUR L'INSTALLATION DE FILS  
ÉLECTRIQUES SUR DES PÔTEAUX SITUÉS DANS L'EMPRISE DE LA  
MUNICIPALITÉ**

**Considérant que** Monsieur Keven Caron et Madame Claudia Lambert Labrie souhaitent construire une résidence sur le terrain 634-1 du Rang 8 et que pour obtenir le service électrique, ils souhaitent utiliser les poteaux électriques de la ligne privée de Monsieur Laurent Mercier afin d'installer leur ligne électrique.

**Considérant que** les poteaux ont été installés dans l'emprise de la municipalité, le long du rang 8.

**Considérant que** pour régulariser la situation, il y a lieu d'accorder une entente de 25 ans à compter de la date de la signature du document à Laurent Mercier, Keven Caron et Claudia Lambert Labrie et les futurs propriétaires de ces terrains.

R-165-06-2014 Proposé par la conseillère Caroline Lemay

Que la municipalité d'Inverness nomme le maire Monsieur Michel Berthiaume et la directrice générale Madame Sonia Tardif ou la directrice générale adjointe Madame Claudette Gagné à titre de représentants autorisés à signer l'entente à intervenir avec Monsieur Laurent Mercier, Monsieur Keven Caron et Madame Claudia Lambert Labrie.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS**

**4-SYSTÈME DE CHAUFFAGE DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL**

Ce point sera discuté ultérieurement.

**5-PÉRIODE DE QUESTIONS**

**6- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

R-166-06-2014 Proposé par le conseiller Nicolas Mercier

Que l'assemblée spéciale soit levée à 22 H 00 heures.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS**

\_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_  
Secrétaire-trésorière